

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 2 novembre 2020 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Conformément aux directives gouvernementales émises, cette séance est tenue à huis-clos afin de minimiser les risques de propagation de la COVID-19.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5

Est absente : M^{me} Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2020-11-164 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2020-11-165 Approbation du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2020

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 octobre 2020;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

Demande de dérogation mineure de Dave Gosselin – 3747 route 155 (matricule 4993 29 5539)

2020-11-166 Considérant la demande de dérogation mineure au règlement de zonage de Dave Gosselin visant à régulariser les points suivants :

- L'implantation d'un garage à 3,5 mètres de la ligne avant alors que le règlement de zonage prescrit 7,6 mètres;

- L'implantation d'un abri empiétant de 3,27 mètres dans la rive de la rivière Saint-Maurice alors que le règlement de zonage l'interdit.

Considérant que le Comité consultatif (CCU) de la municipalité de Trois-Rives a étudié cette demande et recommande au conseil municipal de l'accorder;

Considérant que conformément au règlement 4-96 de la municipalité, un avis a été publié 15 jours avant la tenue de cette séance, spécifiant que tout intéressé pourrait s'y faire entendre par le conseil;

Considérant qu'avec le niveau d'alerte maximal (zone rouge) de notre région cette séance doit se tenir sans la présence du public afin de minimiser les risques de propagation du virus de la COVID-19, et d'ainsi respecter les directives gouvernementales;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu de réafficher un avis public qui spécifiera que les commentaires relatifs à cette demande pourront être transmis par écrit dans le délai prescrit et de remettre la décision du conseil municipal à une séance ultérieure.

2020-11-167

Adoption du calendrier des séances ordinaires 2021 du conseil municipal de Trois-Rives

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021. Ces séances se tiendront le lundi et débiteront à 19 h 30. Elles auront lieu à la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph à Trois-Rives:

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| - Lundi 11 janvier | - Lundi 5 juillet |
| - Lundi 1 ^{er} février | - Lundi 2 août |
| - Lundi 1 ^{er} mars | - Lundi 13 septembre |
| - Lundi 12 avril | - Lundi 4 octobre |
| - Lundi 3 mai | - Lundi 1 ^{er} novembre |
| - Lundi 7 juin | - Lundi 6 décembre |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

2020-11-168 **Adhésion 2021 au Service de transport adapté Mékinac**

Il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives :

- Mandate la Corporation de Transport Adapté Mékinac pour organiser le service de transport adapté sur son territoire pour l'année 2021;
- Adopte les prévisions budgétaires 2021 de la Corporation de Transport Adapté Mékinac, au montant de 164 697 \$;
- Accepte de verser la cotisation de 1 348,58 \$ qui est attribuée à Trois-Rives.

2020-11-169 **Nomination de la coordonnatrice et du répondant de la bibliothèque municipale**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, de nommer Caroline Naud et Johanne Doucet respectivement répondante et coordonnatrice de la bibliothèque municipale pour l'année 2021.

2020-11-170 **Cadeaux de Noël à certaines personnes œuvrant au sein de la municipalité de Trois-Rives**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, d'offrir un bon cadeau d'une valeur de 30 \$, applicable à la Coopérative de solidarité de Mékinac, aux bénévoles de la municipalité œuvrant au sein du comité de la bibliothèque, aux membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU), aux pompiers et premiers répondants de Trois-Rives ainsi qu'à Michel Roy, qui compacte le papier dans les bacs de récupération.

2020-11-171 **Adhésion au Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)**

Considérant que le BVSM dont le mandat est de mettre en œuvre la gestion intégrée de l'eau du bassin de la rivière Saint-Maurice, invite la Municipalité à participer à ses projets en enregistrant son adhésion pour l'année 2020-2021;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, que la Municipalité de Trois-Rives adhère au BVSM pour 2020-2021 en payant la cotisation de 100 \$.

2020-11-172 **Demande de dérogation à la réglementation municipale de PF Résolu Canada Inc.**

Considérant que l'article 28.6 du règlement de zonage de la municipalité de Trois-Rives stipule que les superficies maximales d'aire de coupe à blanc ne peuvent excéder 1 hectare dans les peuplements de catégorie 1, et 10 hectares dans le cas des peuplements de catégorie 2;

Considérant qu'en vertu de l'article 28.13 dudit règlement, PF Résolu Canada Inc. présente une demande de dérogation sur leurs terrains privés (Natisk) afin :

- D'assurer la meilleure croissance des peuplements forestiers et le renouvellement des parterres de coupe;
- D'optimiser la productivité de la forêt en évitant la perte de bois (forêts mures et surannées).

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives accepte la dérogation demandée en approuvant le plan de coupe pour le Natisk saison 2020-2021 de PF Résolu Canada Inc.

Demande de financement de Moisson Mauricie

2020-11-173 Considérant que Moisson Mauricie demande une aide financière de 13,44 \$ à la Municipalité et que ce montant a été établi en fonction du nombre d'aides alimentaires auxquelles le Carrefour Normandie, membre de Moisson, répond à chaque année;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Godfrey Plachta et unanimement résolu, d'acquiescer à cette demande.

2020-11-174 Dépôt des deux états comparatifs du second semestre

La secrétaire-trésorière dépose les deux états comparatifs du second semestre de la municipalité de Trois-Rives, tel que prévus à l'article 176.4 du Code municipal.

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu de confirmer ce dépôt.

2020-11-175 Déclarations des intérêts pécuniaires du membre du conseil municipal proclamé élu le 6 octobre 2017

La déclaration des intérêts pécuniaires du membre du conseil municipal de Trois-Rives proclamé élu le 6 octobre 2017 est déposée, conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu, d'attester de ce dépôt.

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- Du ministre des Transports François Bonnardel qui dit avoir le plaisir de nous annoncer une aide maximale de 68 431 \$ pour l'entretien des routes locales admissibles de notre municipalité, en y joignant les informations pertinentes relatives aux exigences liées à ce soutien financier.
- De Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation qui nous informe que le gouvernement a annoncé un octroi de 800 millions aux municipalités, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, afin d'atténuer les impacts de cette dernière sur les finances municipales.

Elle précise qu'à cette fin, la municipalité de Trois-Rives recevra 27 627 \$, montant qui pourra être utilisé autant en 2020 qu'en 2021, pour compenser à la fois les pertes de revenus et les coûts supplémentaires liés à la pandémie.

2020-11-176 Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Godfrey Plachta il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 17 563,98 \$ dont voici le détail :

Salaires administration	Sem. du 27 sept. et du 4, 11, 18 et 25 oct.	7 155,52
Salaires urbanisme et zonage	Sem. du 27 sept. et du 4, 11, 18 et 25 oct.	918,51
Nancy Parisella	Service de conciergerie mois d'octobre	975,00
Régie incendie Vallée du St-Maurice	Perte année 2019 répartie	5 376,33
Christian Auclair	Entretien paysager hôtel de ville et Parc du Presbytère	2 500,00
Hydro-Québec	Éclairage public	500,98
Xerox Canada Ltée	Photocopies de documents	137,64

2020-11-177 Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Réjean Lahaie il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

2020-11-178 Approbation de la liste des comptes à payer

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, que le Conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 2 novembre 2020 totalisant 370 592,44 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 149,38
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	392,59
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation	342,59
Caroline Naud	Rémunération et allocation	392,59
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	392,59

Ninon Fortier	Rémunération et allocation	392,59
Judith St-Arneault	Rémunération et allocation	392,59
Réjean Lahaie	Frais de déplacement	26,88
Jacques Bellemare	Réunion 26 octobre CCU	15,00
Michel Boucher	Réunion 26 octobre CCU + déplacement	40,92
Yves Paquette	Réunion 26 octobre CCU + déplacement	31,32
Jean-Paul Rheault	Réunion 26 octobre CCU + déplacement	15,00
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	23,52
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	35,66
Grégoire Richard	Collecte ordures lacs dernier versement de 6	2 000,00
Service Cité-Propre	Collecte et transport ordures - octobre	6 182,50
ADMQ	Formation – Réussir les séances du conseil	113,83
Tremblay Bois M. L. Avocats	Services professionnelles	584,20
MRC de Mékinac	Vidange boues de fosses septiques septembre et publicité Hebdo	9 515,16
Buromobil St-Maurice inc.	Location d'une toilette portative	106,41
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Télébec Ltée	Service téléphonique	126,96
Hydro-Québec	Électricité centre communautaire	264,48
Mach. W. St-Arnault & Fils	Travaux de voirie	57 213,66
Acier Rayco	Travaux de voirie	959,66
Coopérative solidarité de Mékinac	Essence et produits d'entretien	114,72
Multi-Services Paul Guillemette	Ramassage de déchets	192,82
Claude Trudel	Gardiennage écocentre - octobre	199,20
Sintra inc.	Asphaltage – Ch. Lac-Mékinac	206 241,51
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	170,88
Ninon Fortier	Frais de déplacement	24,96
Monique Bernier	Frais de déplacement	56,16
MRC de Mékinac	Vidange de boues - septembre	1 957,00
Mach. W. St-Arnault & Fils	Travaux de voirie	9 747,30
Ministre des Finances	Sûreté du Québec	65 569,00
La Capitale assureur...	Assurances collectives novembre	799,96
MRC de Mékinac	Salaire inspecteur	4 731,60
Fondation québécoise du cancer	Don en guise de condoléances	60,00

Paiement préautorisé

Régime retraite des employés municipaux	Cotisations d'octobre	1 302,22
---	-----------------------	----------

2020-11-179

Clôture de la séance

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.